

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Dossier d'Approbation

Elaboration du PLUi
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement

Pièce 4-2

Castres

PLUi :
- arrêté par délibération du Conseil
Communautaire le 17 Juin 2013 Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire le 17 février 2014

- approuvé par délibération du Conseil
Communautaire le 17 février 2014

Le Président,

Pierre ANDRÉ



Zones agricoles

- A : agricole
- Ah : habitat en zone agricole
- AL : éoliennes en zone agricole

Zones urbaines

- U : espace urbain

Zones naturelles

- Nce : continuité écologique

chemin piéton à conserver
au titre de l'article L 123-1-5 6° du CU

Espace Boisé Classé

Cône de vue

Emplacement réservé

Sous-sol interdit

